

Le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni le Mercredi 02 avril 2025, à la mairie de Bessières, 29 place du Souvenir, BESSIÈRES (31660), sous la présidence de Monsieur Cédric MAUREL, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : le jeudi 27 mars 2025. Affichage en mairie et distribution ce même jour, de l'ordre du jour, accompagné d'une note de synthèse et des documents annexes utiles à la préparation de la séance.

Présents :

Monsieur Cédric MAUREL, Maire – Madame Christel RIVIERE - Monsieur Aäli HAMDANI – Madame Carole LAVAL – Monsieur Frédéric BONNAFOUS – Madame Françoise OLIVE – Monsieur Anthony BLOYET – Monsieur Julien COLOMBIES, adjoint(e)s au Maire.

Madame Véronique ANDREU – Monsieur Gérard CIBRAY – Monsieur Pierre ESTRISPEAU – Monsieur Michel FALCONNET - Madame Nathalie HERRANZ – Monsieur Benjamin HUC - Madame Sylvie BUIGUES - Monsieur Bernard BERINGUIER - Monsieur CONTE Jean-Charles - Madame Mylène MONCERET - Monsieur Benoît MUNOZ – Madame Marie-Hélène PEREZ – Madame Émilie PEZET, conseillers(ères) municipaux.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Ludovic DARENGOSSE à Madame Marie-Hélène PEREZ

Monsieur Bastien YERLES MONCERET à Madame Mylène MONCERET

Madame Alexia SANCHEZ à Monsieur Michel FALCONNET

Absents :

Monsieur Jérôme BRIÈRE – Monsieur Alexandre CHATAIGNER - Madame Élisabeth CORDEIRO.

Secrétaire de séance : Madame Carole LAVAL.

- Composition légale du conseil municipal : 27
- Nombre de conseillers en exercice : 27
- Nombre de conseillers présents : 21
- Nombre de conseillers représentés : 03

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte à 19 heures et procède à l'appel.

2025-022 FINANCES : Affectation des résultats 2024 – Budget annexe Cuisine centrale

Rapporteur : Monsieur le Maire

ADOPTE

Votants : 24	Abstentions : 0	Exprimés : 24	Pour : 16	Contre : 8
--------------	-----------------	---------------	-----------	------------

Contre : Monsieur Bernard BERINGUIER - Monsieur Ludovic DARENGOSSE - Madame Mylène MONCERET – Madame Marie-Hélène PEREZ – Madame Émilie PEZET - Madame Sylvie BUIGUES – Monsieur Benoît MUNOZ - Monsieur Bastien YERLES MONCERET

Monsieur le Maire énonce que les résultats 2024 repris et affectés au Budget Supplémentaire 2025 du budget annexe de la cuisine centrale seront les suivants :

EXERCICE 2024 CUISINE CENTRALE

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE	
SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	13 039,09 €
D002 du Compte administratif si déficit	- 8 318,87 €
R002 du Compte administratif si excédent	
Résultat à affecter	4 720,22 €
Solde d'exécution d'investissement 2024	31 976,30 €
D001 Déficit reporté	
R001 Excédent reporté	39 802,28 €
EXCEDENT REPORTE 2024	71 778,58 €
Solde des restes à réaliser dépenses	- €
Solde des restes à réaliser recettes	- €
Excédent de Financement	71 778,58 €
AFFECTATION	4 720,22 €
Affectation au R1068 Recette d'investissement	- €
Report en fonctionnement R002	4 720,22 €

ENTENDU L'EXPOSÉ DE MONSIEUR LE MAIRE ET APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
 LE CONSEIL MUNICIPAL,

- **APPROUVE** l'affectation des résultats de 2024 telle que présentée ci-dessus au budget supplémentaire annexe de la Cuisine centrale ;
- **DONNE MANDAT** à Monsieur le Maire ou à son représentant(e) pour l'application de la présente décision et la signature de toutes les pièces et avenants s'y rapportant ;
- **MENTIONNE QUE** la présente délibération est susceptible d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif, dans un délai de deux mois, à compter de sa transmission au contrôle de légalité et de sa publication.

Ainsi fait et délibéré en Mairie,
 les jour, mois et an que dessus.
 Pour copie conforme, le Maire,

Cédric MAUREL

